

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits	
Nom du puits	Junex, St-Barnabé Nord No 2
Numéro du puits	B304
MRC	Maskinongé
Municipalité	Charette
Numéro de lot	

2. Informations générales sur l'inspe	ection
Inspecteur	Vernhar Beaulac
Inspecteur	Kym Bernard
Accompagné de	
Système géodésique	NAD 83
Format des coordonnées	Degré décimaux
Type inspection	Complète
Date	2019-05-30
Vérification sécurité	Effectuée
Heure de début et fin	10h45 à 12h05
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux
Température ambiante (°C)	21

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
Berger Détecteur magnétique				
Détecteur 4 gaz				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				
GPS haute précision				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1						
2						
3						
4						
		Témoignages				
1						
2						
3						
4						



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

7. Indices en surface d'anciens forages				
Mode de récupération suggéré				
Commentaires				

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	46,4358333	-72,8887222	Non		
SIGPEG	46,4381589	-72,889143	Non		
SIGPEG	46,4358333	-72,8887222	Non		
SIGPEG	46,4343124	-72,8836652	Non		
SIGPEG	46,4323333	-72,884	Non		
SIGPEG	46,4361667	-72,8895833	Non		

Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal				
Tubage déterré	46,432331,-72,884129 Très for					
Commentaires						



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du pui	ts				
Élément à vérifier	Description		Commentaires		
Tête de puits	Absente				
Évent de surface	Absent				
Profondeur des tubages (cm)	environ 170-180	présence d'eau	dans le trou		
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)					
Diamètre du tubage extérieur (cm)		impossible à m	esurer, la nappe phréatique	e atteinte	
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Oui				
Présence de ciment obturant le tubage	Non				
Test de l'eau savonneuse	Absence de bulles				
Panneau d'identification	Oui non-conforme				
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Oui				
44 6					
11. Émanation et migration	n Point de mesure		%LIE	%GAZ	

Au tubage ou à l'évent	0	
#1 À l'intérieur de 50 centimètres	0	
#2 À l'intérieur de 50 centimètres	0	
#1 À 4 mètres	0	
#2 À 4 mètres	0	
#3 À 4 mètres	0	
#4 À 4 mètres	0	
Si les valeurs sont >25% LIE à l'intérieur de 50 cm ou à 4 m, faire les r jusqu'à un maximum de 75 m et à toutes places où		•
Commentaire	•	

Des valeurs non-significatives de méthane ont été obtenues lors du test de migration et sont probablement dû à une dérive du capteur de l'appareil de mesure. Par conséquent, les concentrations de méthane aux points de mesures sont considérées

comme nulles.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

12. Indices de contamination					
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Visuels de produits pétroliers dans le sol	sable ayant des teintes de gris. Présence de matière organique (de tourbe)	au tubage	Oui	170-180	B304-VR01
	Commentaires				

13. Conclusions et recommandations			
Éléments	Constats	Commentaires	
Le puits est localisé	Oui		
Risque pour l'environnement	Non		
Reprendre la recherche	Non		
Statut	Non-Problématique		
Coupe du tubage	Non-applicable		
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable		
Pancarte	À faire		
Prochaine inspection recommandée	5 ans		
Autre			
Conclusion			

Le puits est localisé car le haut du tubage a été déterré. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Un ou des indices organoleptiques de contamination de l'eau et/ou du sol ont étés observés. Aucune contamination n'a été détectée suite à l'analyse du sol. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures Signature rapport d'inspection (1 à 12)				
Vernhar Beaulac	 53-54			
Inspecteur	55-54	2020-02-13		
Kym Bernard				
Inspecteur	53-54	2020-02-13		
	Signature de la vérification (13)	-		
Vérifié par	Signature	Date		
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	2020-02-14		
Coordonnateur aux opérations				
David Fortin	 53-54			
Inspecteur	JJ-54	2020-01-22		

Photos de l'inspection

Photo 1	
Puits	



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2 Test de migration



